



MAINE-ET-LOIRE

Une économie pleine d'espoirs

Quatre entreprises de Maine-et-Loire ont été récompensées, hier soir à l'École supérieure d'électronique de l'Ouest (ESEO) d'Angers, à l'occasion de la remise des prix des Espoirs de l'économie.

Jean-Philippe COLOMBET
jean-philippe.colombet@courrier-ouest.com

La Chambre de commerce et d'industrie de Maine-et-Loire organisait hier une grande soirée à l'ESEO à l'occasion de la remise des prix des Espoirs de l'économie. Sur la centaine de candidatures déposées depuis juin dernier, 12 dossiers seulement ont été retenus pour participer à la finale de ce concours destiné à promouvoir les jeunes entreprises de 0 à 3 ans. Quatre lauréats ont été récompensés hier soir.

Le Grand Prix a été attribué à PP Fruits, une entreprise de transformation de fruits et légumes implantée à Beaupréau. Créée par Marc Pajotin en avril 2014, la société commercialise des tomates bio de variétés anciennes, en sachet (dés, jus). Elles gardent toutes leurs saveurs et leurs vitamines grâce au processus de conservation par pasteurisation à froid par hautes pressions.

Le Prix du public à une assurance solidaire

Une technologie que Marc Pajotin maîtrise totalement du fait de son parcours d'ingénieur à l'ESA et par son expérience professionnelle dans l'industrie agroalimentaire chez Fleury Michon, Brioche Pasquier, Chico-rée Leroux.

« Nous travaillons avec les maraîchers de la région qui cultivent la tomate bio en pleine terre. Nous avons également développé un partenariat avec un distributeur pour le transport et la gestion des commandes et le suivi commercial. Nous allons augmenter notre production à 100 tonnes pour étendre la distribution au niveau national », précise-t-il. D'autres produits sont à venir, comme les soupes de fruits ou des desserts à base de morceaux de



Angers, hier. Marc Pajotin et PP Fruits (à gauche) ont remporté le Grand Prix 2015. Le Prix Création a été décerné à Anthony Mangeard (Mon Dépann'heure) et le Prix Reprise à Frédéric Bellamy (Charles et Cie). Photo CO - Laurent COMBET.

fruits exotiques frais mélangés avec du pur jus de fruit, avec le même procédé innovant.

Le Prix Création a été décerné à l'entreprise Mon Dépann'heure. Cette société assure le dépannage en plomberie et électricité. Sa spécificité : pour plus de réactivité, les techniciens se déplacent principalement en scooter électrique (plus écologique) à Angers. Mon Dépann'heure a innové dans un outil numérique qui permet une traçabilité des interventions avec une transparence des prix avant exécution. L'objectif de son créateur, Anthony Mangeard, est d'étendre le concept à d'autres agglomérations et donner la possibilité à ses salariés de s'impliquer

plus activement au développement de l'entreprise en devenant de futurs responsables d'agences.

Le Prix Reprise est allé à Charles et Cie, une entreprise angevine de couverture traditionnelle, principalement en ardoise et zinc, fondée en 1937. Frédéric Bellamy, ancien cadre chez Pechiney-Alcan, Nacco (USA) et Constellation, qui l'a rachetée en 2014, y a ajouté l'étanchéité, le bardage et l'isolation. Le CA de l'entreprise, en bonne progression, atteint 1,96 million d'euros, partagé entre particuliers et donateurs d'ordres publics et privés dans la grande région angevine. L'entreprise revendique aussi sa démarche sociale et environnementale : aide à

l'insertion, gestion et revalorisation des déchets...

Quant au Prix du public, c'est le projet Solidaire Assurance qui a remporté les suffrages des votants. Lancée par Guillaume Mével, 23 ans, atteint d'une maladie rare. Cette société de courtage en assurance solidaire dédiée aux risques aggravés de santé permet aux personnes malades (particulier ou travailleur non salarié) de trouver une solution d'assurance pour réaliser leur projet immobilier, de voyage ou de prévoyance. L'assurance solidaire est un modèle collaboratif partagé entre les assurés qui n'engendrent aucun surcoût.